

**Championnat interrégional de Vitesse**  
**Champagne Ardenne**  
**SEDAN (08)**  
**Dimanche 5 Juin 2011**

Conditions techniques	
Interrégion :	Nord
Compétition :	Championnat interrégional de Vitesse – IRNord Sélection Nationale de Vitesse N°2
Lieu :	Sedan (08)
Bassin :	Lac de Sedan
Date :	Dimanche 5 juin 2011
Horaires :	Première course à 8h00.
Catégories et distances :	200 m Hommes et Dames Cadet, juniors, séniors, vétérans, handikayak K1, K2, K4, C1, C2 et C4
Date limite d'inscription :	<b>Lundi 23 mai 2011</b> Toute inscription par Email devra être suivie du règlement des droits d'inscription, dans le respect de la date limite
Adresse des inscriptions :	Inscriptions centralisées obligatoires : <a href="http://www.ckcmondelage.org/inscriptions_nord/">http://www.ckcmondelage.org/inscriptions_nord/</a> Fabrice FRADET <b>35 Rue du Moulins</b> <b>08090 – TOURNES</b> 06 33 06 55 46 mail : fabricefradet@orange.fr <b><i>Merci de respecter le bordereau officiel</i></b>
Règlement concernant les inscriptions :	Les compétiteurs doivent posséder la carte C+, la pagaie verte eau calme et le Certificat médical
Acceptation des inscriptions :	Les inscriptions ne sont prises en compte que si le bordereau d'engagement est correctement rempli et accompagné du chèque. Vérification des licences via intranet Mardi 24 mai
Dérogations :	Elles doivent parvenir au vice - président l'interrégion avant la compétition.
Droit d'inscription et caution :	<b>5 Euros</b> par bateau : chèque à l'ordre de FFCK. Caution : Elle a été versé lors de la première sélective
Lieu de la réunion de confirmation :	Stade Dugauguez – Salle Lanzoni - Sedan
Heure de la réunion de confirmation et de la réunion technique	Samedi 4 juin à 18h00. Possibilité d'être représenté. Confirmation par téléphone - non souhaitée.
Sélection :	30% restant suite à la première sélection.
Condition d'accueil	
Coordonnées de l'organisateur	R1 Fabrice leflond Renseignements : Marage Yannick 06 74 55 79 91
Restauration :	Sur place (boissons, gâteaux, sandwich...)
Autres conditions :	Les bateaux déjà sélectionnés lors de la première SNV sont autorisés à courir.